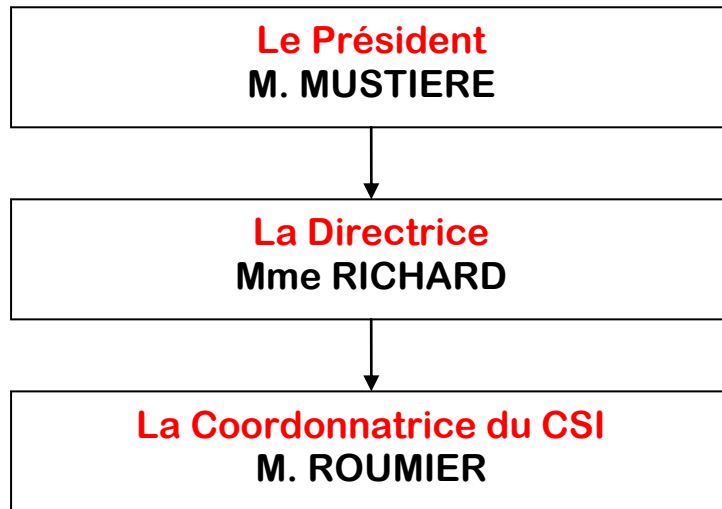


Centre de Santé Infirmier



Association Soins-Santé
16, rue de la Poterie
61200 ARGENTAN
Tel : 02.33.67.16.57
Fax : 02.33.36.61.64



Présentation

Le centre de santé infirmier prend en charge tout patient, quel que soit son âge, sur un territoire délimité.

Il assure des soins infirmiers (équipe infirmière Diplômée d'Etat) sur prescription médicale :

-Soins curatifs (injections, prises de sang, pansements, perfusions...)

-Soins d'hygiène, toilette complexe

-Soins de surveillance et d'observation de la personne,

-soins d'accompagnement,

-Soins de réadaptation et de **maintenance** aux gestes essentiels de la vie.

-Education thérapeutique auprès du patient et de sa famille (pathologies chroniques, prévention santé...)

-Action de prévention en santé publique sur le territoire visé par l'activité du CDS

Modalités de fonctionnement

Le centre de santé infirmier intervient sur prescription médicale :

-Au domicile sur la ville d'Argentan et ses environs dans un rayon de 15 km

-Sur place au cours des permanences 2 fois par jour :
Du lundi au vendredi de 9h à 9h30 et de 17h30 à 18h00, sans rendez-vous.

Le samedi, dimanche et jours fériés : sur rendez-vous

Démarche qualité

Le centre de santé est engagé dans une démarche d'évaluation de ses modalités de fonctionnement et de ses pratiques professionnelles, conformément aux exigences de l'accord national CPAM qui encadre notre activité.

Le programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins est mis en œuvre (informatisation du dossier patient, démarche de soins infirmiers, réflexions autour des procédures et protocoles de soins, formation annuelle...)